

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL PARTICIPATIF 5 15 JANVIER 2024

---

### Élus présents :

CHADEBOST Jacqueline (élu(e) référente de quartiers) et PÈNE Christian (élu de secteur).

### Membres présents :

AGIUS Paul, BAYLAUCQ Marie-José, BRIEN Hervé, CHOUKROUN Marie-Luce, DESOUDIN Béatrice, DESPLAT VERNOT Josette, DUBOIS Danielle, FERAL Damien, GUIBERT Nicolas, HEREU André, JAMPY Françoise, KAAS Bernard, MASCLEF Blanche, MORERE Marie-Thérèse, PEREZ David, PETIT Emmanuelle, POISSE Delphine, ROMANET Anne, TOUPANCE Marie-Valentine.

### Absents excusés :

ARDOUIN Jean-Michel, Laurence GANERO.

### Absents :

AL-YAARI Amen, ASSAD.

---

La première réunion de l'année se déroule à la résidence autonomie Bel Air.

Madame Chadebost adjointe de quartier ouvre la séance de travail.

Dans l'actualité du conseil participatif il est à mentionner le résultat du tirage au sort du représentant de cette instance au sein du Groupe de Travail Participation Citoyenne (GTPC).

Pour rappel cette instance est un groupe de travail spécifiquement chargé du suivi du budget participatif, mais également de tous les sujets en lien avec la participation des Talençais. La composition du Groupe de Travail Participation Citoyenne a été modifiée à la fin de l'année 2023 avec l'intégration d'un membre de chaque conseil Participatif de quartier et une diminution du nombre d'élus. Le collège d'habitants est composé désormais de huit habitants soit autant de membres que le collège d'élus. Les nouveaux membres représentants des habitants ont été tirés au sort après un appel à candidature le 26 novembre dernier. C'est Mr Bernard KAAS qui sera le représentant titulaire du CPQ 5 et Mme Blanche MASCLEF sera sa suppléante.

Le service participation présente la démarche participative Talence 2040 à l'appui du diaporama ci-joint. Les conseillers participatifs vont être amenés à s'impliquer et à mobiliser les talençais sur cette démarche participative.

Point sur le Budget Participatif 2023/ le vote s'est terminé le 18 décembre 2023 et le dépouillement « papier » s'est déroulé le 20 décembre. L'annonce officielle des résultats sera faite par Mr le Maire lors de la séance du Conseil Municipal du 29 janvier prochain. Le CPQ sera informé de la réalisation des projets et associé dans la mesure du possible à cette phase.

Rappel de la démarche de requalification de la place Wilson et de la vente du bâtiment communal 1 rue Aldona. Certains conseillers ont assisté à la réunion de restitution des résultats du questionnaire et de présentation des retours de la municipalité. L'ensemble des documents présentés ainsi que le compte-rendu son consultable par tous sur la plateforme de participation citoyenne :

Dans un deuxième temps, la réunion se concentre sur un retour des ateliers de la réunion du mois d'octobre. Pour rappel, deux thématiques ont émergé : la mobilité et l'animation et la culture.

Sur la thématique de la **mobilité**, le service participation citoyenne a présenté le dispositif vélobox de Bordeaux Métropole à partir du diaporama ci-joint. Il s'agit un abri vélo de proximité, sécurisé en acier, permettant de stationner jusqu'à 5 vélos. Chaque place est numérotée et permet d'y accrocher le cadre du vélo. L'accès se fait à l'aide d'une clé, remise lors de l'abonnement au service. Cette offre est proposée aux résidents de Bordeaux Métropole vivant dans un rayon de 250m autour d'un vélobox installé. L'abonnement annuel est de 30 €. Il est proposé aux conseillers d'identifier des emplacements sur le périmètre du CPQ qui pourraient être équipés. Il est décidé par le conseil que ce sujet fera l'objet d'un atelier spécifique lors d'une prochaine séance.

Sur la thématique de la **culture et de l'animation**, il ne ressort pas d'idée significative qui pourrait être développée par les conseillers. Pour cette raison, il est rappelé que la plateforme offre la possibilité aux conseillers de soumettre des discussions et faire émerger ainsi des sujets pour le CPQ. Le service participation est donc à leur disposition pour donner suite à leurs suggestions.

Le service participation citoyenne propose d'inscrire la thématique de l'**aménagement urbain/ végétalisation** à une prochaine séance même si cette dernière n'a pas été plébiscité par les conseillers. En effet, l'instance participative qui a précédé le CPQ, à savoir le Conseil Communal, avait travaillé sur la requalification ou l'aménagement de plusieurs sites sur le périmètre du conseil. En effet, le réaménagement de la place Peylanne, la végétalisation de l'espace vert rue Blumerel et le square de Leysotte ont été des démarches participatives qui ont donné des résultats concrets. Aux conseillers de proposer de poursuivre cette dynamique. Leurs propositions seront les bienvenues.

Lors de l'échange qui a suivi cette suggestion, il est proposé par un conseiller un projet qui rassemble la thématique Aménagement urbain et animations/culture. Il s'agit de créer un cheminement entre les différents espaces verts du périmètre du CPQ ponctué par des animations culturelles.

Il acté par les conseillers de travailler en atelier ce sujet lors d'une prochaine séance.

Un autre sujet est évoqué par les conseillers. Il s'agit du traitement des biodéchets et des déchets alimentaires. Depuis le 1 janvier 2024 la loi impose de trier et de valoriser ses biodéchets, ou déchets organiques.

Il est bien précisé que c'est Bordeaux Métropole qui est compétente sur ce sujet, mais il ressort des échanges que les habitants ne disposent pas trop d'information notamment sur la mise en place de bornes à déchets. Il est convenu de fournir aux conseillers plus d'informations lors de la prochaine séance.

Toutes les questions ayant été abordées, la séance est levée à 20h30.

